

## 4-9

### Dossier

#### La résilience

Vivre, envers et contre tout



## 10-11

### Actuel

#### Croyances et tabous

Entre science et religion

## 12-13

### Vie des associations

#### Le CROEPI fête ses 70 ans

Un repère dans la ville

### Dire et conter

#### Du succès de l'échec

## 14

### La psychiatrie ailleurs

#### L'exemple de Trieste

Quand la communauté se fait thérapeutique

## 15

### Tous les droits

#### Tutelle et curatelle

Des mesures en révision

## 16-17

### Eclairage

#### La dépression à un âge avancé

Inéluctable ou traitable?

## 18-19

### J'ai lu - J'ai aimé

#### Déchiffrer nos états d'âme

Un apprentissage de la sérénité

### Deux livres présentés

#### Aigre-doux

#### Le plaisir-médicament

## 20-21

### Société

#### Du difficile bonheur d'éduquer

Etre parent, entre imparfait et plus-que-parfait

## 22

### Vient de paraître

Savoirs partagés sur la nature humaine

### Exposition

Art et schizophrénie

## 23-24

#### Agendas de la CORAASP et du GRAAP

## Les buts du GRAAP

- Accueillir dans un esprit d'entraide et de solidarité, toute personne confrontée à des difficultés psychiques.
- Défendre les intérêts et les droits des personnes souffrant de troubles psychiques.
- Offrir un lieu de rencontre où l'on peut toujours trouver quelqu'un à qui parler.
- Fournir aux membres la possibilité d'avoir un travail, une occupation intéressante et directement utile.
- Proposer la réalisation de projets qui permettent aux membres de prendre des responsabilités.
- Organiser des activités d'ordre culturel qui favorisent l'ouverture aux autres et sur la ville.

Ouf! serait-on tenté de dire en regardant les résultats de la votation sur le financement de l'AI. Une différence de 180 000 voix a fait pencher la balance du côté de la solidarité. Dans l'immédiat, l'assurance, mise en place en 1960, est sauvée du naufrage financier avec sa dette qui augmente de 1,4 milliard chaque année. Un large consensus politique a soutenu la hausse temporaire de la TVA qui était soumise au vote mais, en pleine période de récession, il n'était pas acquis que le peuple accepte une charge supplémentaire, aussi minime fût-elle.

Les revenus prévus par la hausse de la TVA durant sept ans vont permettre, espérons-le, de plancher plus sereinement sur l'avenir de cette assurance. Car le chantier d'une 6e révision est déjà sur les rails et, selon l'agenda fédéral, il doit être présenté au Parlement fin 2010. Et les premières pistes envisagées pour maîtriser les coûts ne peuvent que susciter la controverse.

Outre une économie sur les rentes actuelles à hauteur de 550 millions par an et la sortie de 3000 assurés environ dans les prochaines années (sur 250 000 bénéficiaires), il est une mesure plus profonde qui vise à réduire de 5% le nombre de rentiers.

Il s'agirait d'établir le droit à l'AI en évaluant les pathologies sur la base de critères objectifs. Cette référence à l'objectivité – déjà proposée en matière de remboursement par l'assurance de base de thérapies alternatives qui ont fait leur preuve – ne peut que susciter l'inquiétude chez les personnes souffrant de troubles psychiques en particulier.

La complexité des maladies mentales, leurs origines, leurs évolutions, leurs intensités varient d'un individu à l'autre, et les voies de la guérison sont impénétrables. La médication aide à supporter les moments les plus douloureux, mais elle n'est pas la solution imparable pour voir le bout du tunnel. L'environnement humain, la personnalité de chaque individu vont permettre de trouver au quotidien des chemins vers un rétablissement progressif, souvent fragile, qui s'apparente plus à de la survie qu'à une vie sereine et pleine de souffle.

Cette souffrance psychique n'est pas mesurable et quantifiable, elle fait partie intégrante de notre condition humaine, et une société qui se dit humaniste et respectueuse des droits humains doit accepter cette réalité comme telle et ne pas chercher à faire des économies sur le dos des personnes les plus fragilisées dans notre société. Cette particularité devra être défendue sans faille lors des prochains débats qui vont décider de l'avenir de milliers de «blessés».

Jean-Maurice Bayard